

# Appel d'offres

Rosemont  
La Petite-Patrie

**Montréal** 

Division des études techniques

Direction du développement du territoire  
et des études techniques

Des soumissions sont demandées et devront être reçues, **avant 11 h 00**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante : **bureau de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie, Ville de Montréal, situé au 5650, rue D'Iberville, 2<sup>e</sup> étage, Montréal, H2G 2B3**, pour:

**Catégorie** : Travaux de construction

**Appel d'offres** : RPPA19-06055-OP

**Descriptif** : Remise à niveau à la bibliothèque Rosemont

**Date d'ouverture** : Le 1<sup>er</sup> novembre 2019

**Dépôt de garantie** : 10 % de la valeur de la soumission

**Renseignements** :

jean-francois.mathieu@ville.montreal.qc.ca

**Documents** : Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2019 sur le SEAO.

**Visite supervisée des lieux** : Les visites sont individuelles. La date limite pour prendre rendez-vous est le mardi 8 octobre 2019 à 11 heures.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web [www.seao.ca](http://www.seao.ca). Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du cahier des charges.

Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement audit bureau d'arrondissement, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.

La Ville de Montréal (Arrondissement de Rosemont –La Petite-Patrie) ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 1<sup>er</sup> octobre 2019

Arnaud Saint-Laurent

Secrétaire d'arrondissement